

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, planification et prospective
Pôle études et planification
Unité pilotage, animation de la planification

Affaire suivie par : Patricia Armenoult
téléphone : 01 60 56 73 50
télécopie : 01 60 56 71 05
patricia.armenoult@seine-et-marne.gouv.fr



Vaux-le-Pénil, le **21 DEC. 2015**

Monsieur le maire,

La délibération du conseil municipal en date du 15 octobre 2015 approuvant la modification du plan local d'urbanisme a été enregistrée en sous-préfecture de Meaux le 30 octobre 2015.

Au regard du certificat de publicité transmis, et en application des articles R.123-24 et R.123-25 du code de l'urbanisme, cette modification du plan local d'urbanisme est exécutoire et produit ses effets juridiques depuis le 20 novembre 2015.

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef du service aménagement,
planification et prospective



Guillaume TERRAILLOT

Monsieur le maire de Faremoutiers
avenue Victor Massoul

77515 Faremoutiers